



Communiqué de presse

Paris, le 29 novembre 2016

TOUR SAINT GOBAIN : LES FAÇADIERS FRANÇAIS RÉPONDENT À VINCI

Après la déclaration de l'entreprise générale, la Profession juge nécessaire d'éclaircir certains points.

Dans un communiqué de presse en date du 22 novembre, le SNFA, organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries aluminium, révèle la décision de VINCI de confier la réalisation des façades vitrées de la future tour SAINT GOBAIN à l'entreprise Turque METAL YAPI, privant ainsi les entreprises françaises d'un important marché. La raison de ce choix : des prix 20% moins chers.

Dans sa réponse en date du 24 novembre, VINCI se défend de privilégier la sous-traitance étrangère et « assure travailler en priorité avec des PME françaises » dans la mesure du possible. Vraiment ? Réaction du SNFA.

Argument n°1 : VINCI « juge que très peu de [PME françaises] peuvent réaliser un tel ouvrage »¹.

C'est faux. Plusieurs entreprises françaises sont en mesure de réaliser les façades de la tour SAINT GOBAIN. Et lorsqu'elles ne peuvent le faire seules, **des groupements d'entreprises** sont possibles. Les chantiers de l'envergure de la tour SAINT GOBAIN, peu nombreux en France, représentent, au contraire, une réelle opportunité d'évolution pour la filière française.

Retournons l'argument : y a-t-il, de la même manière, tant d'entreprises françaises de gros œuvre capables de construire ce type de tour ? Non et pour autant celles-ci, à l'image de VINCI, se positionnent tout à fait sur ces chantiers. En quoi l'argument du nombre d'entreprises serait-il donc pertinent ? Ou pourquoi devrait-il s'appliquer au seul champ des façades vitrées ?

¹ Les arguments sont extraits de la dépêche AFP parue le 24 novembre, « Sous-traitance étrangère : Vinci assure privilégier les PME françaises lorsque c'est possible ».

Argument n°2 : « Nous constatons aussi que très souvent elles ont, elles-mêmes, tendance à sous-traiter ce type de contrat à des entreprises étrangères ».

C'est faux. Les entreprises françaises ont leur propre ingénierie et bureaux d'études, elles fabriquent en France dans leurs ateliers et si elles sont amenées à sous-traiter des prestations liées à la mise en œuvre, elles le font auprès de sociétés établies en France et employant du personnel sous contrat de travail français.

Argument n°3 : « Vinci déclare avoir réservé à des PME françaises les contrats portant sur le socle et la coiffe de la tour, des travaux de précision, très techniques et plus adaptés à leur savoir-faire, dont le montant pourrait se monter à plus du tiers du total du lot des façades ».

En réalité, les façadiers sont au premier chef intéressés par les façades courantes de la tour, lesquelles sont plus adaptées à leur technicité et outils de production. La réalisation de ces façades représente **pas moins de 255 000 heures de travail** (études, fabrication, installation), soit **l'emploi de 165 salariés sur un an**.

Argument n°4 : « Les produits de façade et les vitrages mis en œuvre sur cette tour sont tous SAINT GOBAIN, qui en sera locataire ».

Les vitrages SAINT GOBAIN – de loin le premier fournisseur de la filière française fenêtres et façades – sont effectivement imposés au cahier des charges. Compte tenu de la technicité de ces produits et des démarches qualité exigées, ils seront, à la connaissance du SNFA, issus d'unités de production qui se trouvent en Europe de l'Ouest avant d'être transportés vers la Turquie pour montage dans la cadre des façades. Il faudra donc **faire circuler sur 3 000 km quelques 1 300 tonnes de vitrages** dans un sens **puis 1 800 tonnes de façades vitrées** dans l'autre. Sachant que l'on peut charger environ 150m² de façade par camion, le nombre de camions mobilisés sera très conséquent. Où est la logique dans **une démarche Haute Qualité Environnementale ?**

À propos du SNFA :

Le SNFA est l'organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries aluminium.

En savoir plus : www.snfa.fr

Contacts presse :

L'été en hiver

Morgane Gens – 01 40 70 93 17 / 06 88 63 34 30 – morgane.gens@eteenhiver.com

SNFA

Sibylle Boetsch – 07 87 85 50 32 / 01 40 55 11 83 – sb@snfa.fr